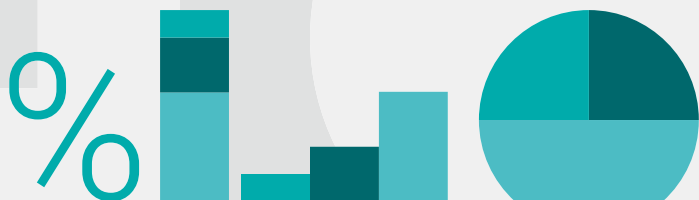


Actualités OFS



13 Sécurité sociale

Neuchâtel, décembre 2022

Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2021

Moins de nouvelles demandes entraîne une baisse du taux d'aide sociale au cours de la deuxième année de la pandémie

En 2021, 265 100 personnes ont reçu au moins une prestation financière de l'aide sociale économique. Le taux d'aide sociale a reculé de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 %. Cette diminution est liée à une baisse des nouvelles entrées. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'aide sociale sont donc toujours faibles.

Baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale

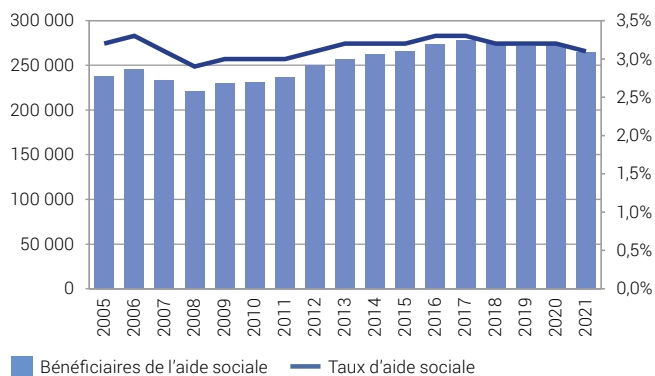
En 2021, on dénombrait 6900 personnes de moins qu'en 2020 à être tributaires de l'aide sociale (voir G 1). Cela correspond à une diminution de 2,5 %. Celle-ci a influé sur le taux d'aide sociale, soit la part des personnes touchant une aide sociale dans la population résidante permanente, qui a reculé à 3,1 %. Malgré l'impact important de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, le marché du travail et la sécurité sociale, le nombre de personnes soutenues ou le risque de dépendre de l'aide sociale n'ont pas augmenté en 2021. Les évolutions relevées à l'aide du monitoring de l'aide sociale de la CSIAS sont ainsi confirmées par les présents chiffres (voir encadré).

Le taux d'aide sociale a diminué dans quinze cantons

Par rapport à l'année précédente, le taux d'aide sociale a baissé dans quinze cantons, il est resté inchangé dans huit cantons et a progressé dans trois cantons (voir G 2). On peut observer de manière générale que les cantons présentant un taux d'aide sociale en baisse enregistrent un nombre de nouveaux dossiers nettement plus faible que celui des dossiers clos. Dans ces

Nombre de bénéficiaires et taux d'aide sociale économique, de 2005 à 2021

G1



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2022

cantons, le nombre de nouveaux dossiers a reculé de 15,8 % en moyenne, dans une proportion bien supérieure à l'année précédente. Au niveau suisse, la diminution se chiffre à -10,7 %. Une telle évolution n'a pas cours dans les cantons où le taux d'aide sociale est en hausse: le nombre de nouveaux dossiers est supérieur à celui des dossiers clos et le recul du nombre de nouveaux dossiers est comparativement modeste avec -3,1 % en moyenne.

Les variations quant au nombre de dossiers clos sont nettement plus faibles. Au niveau suisse, ce dernier n'a que légèrement augmenté, de 1,9 %; cette valeur est atteinte en moyenne dans les

avant de passer à 31,6% en 2021. La hausse la plus récente n'est pas due à un accroissement du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale actifs occupés, car ce dernier est resté au même niveau que l'année précédente. En revanche, le nombre de bénéficiaires sans emploi et non actifs a diminué en 2021. La part des bénéficiaires sans emploi atteint 32,7% en 2021 (2020: 34,0%) et celle des bénéficiaires non actifs se situe à 35,7% (2020: 37,5%).

Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale économique, le nombre des réfugiés avec asile ayant déposé une demande d'asile depuis plus de cinq ans ainsi que celui des réfugiés ou personnes admises à titre provisoire séjournant en Suisse depuis plus de sept ans ont augmenté de 20,8% entre 2019 et 2020. Cette tendance s'est poursuivie en 2021 avec une nouvelle hausse de 19,7% (2020: 26 900; 2021: 32 200). Cette évolution s'explique par le grand nombre de demandeurs d'asile arrivés en Suisse dans les années 2014 à 2016. Comme les forfaits globaux de la Confédération pour ces groupes de personnes s'épuisent peu à peu (réfugiés: après cinq ans; personnes admises provisoirement: après sept ans), ces personnes relèvent ensuite entièrement de la responsabilité financière des cantons et des communes et sont de la sorte prises en compte dans la statistique de l'aide sociale économique.

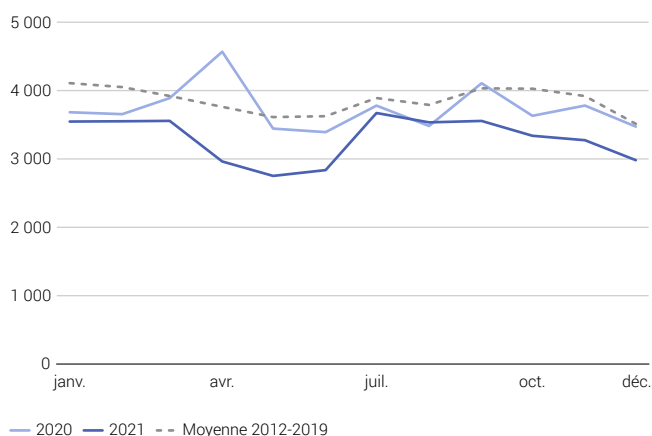
Cette évolution a d'autres répercussions: ainsi, la part des réfugiés et des personnes admises provisoirement, parmi tous les bénéficiaires de nationalité étrangère, est passée à 24,3%. Par ailleurs, cette évolution impacte le taux d'aide sociale de la population étrangère, car les réfugiés et les personnes admises provisoirement sont particulièrement tributaires du soutien de l'aide sociale du fait des grands défis que pose leur intégration professionnelle (langue, qualifications).

Recul du nombre de nouveaux dossiers

Avec le premier paquet de mesures contre la propagation du COVID-19 au printemps 2020, on a observé à court terme une nette progression des personnes ayant nouvellement droit à une aide sociale économique. Ainsi, un nombre supérieur à la moyenne de nouveaux dossiers ont été ouverts en avril 2020 (avril = 4600, mars = 3900, février = 3700). Cependant en mai 2020 déjà, le nombre de nouvelles entrées est redescendu en

Nombre de nouveaux dossiers dans l'aide sociale par mois d'entrée, de 2012 à 2021

G4



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2022

dessous de celui observé les années précédentes (mai = 3400, voir G 4). Sur l'ensemble de l'année 2020, le nombre de nouveaux dossiers n'a que faiblement augmenté. Il a nettement diminué au cours de tous les mois de l'année 2021 et en conséquence sur l'ensemble de l'année. Au total, 39 600 dossiers d'aide sociale ont été ouverts en 2021, soit 5300 de moins qu'en 2020. Ce nombre n'a jamais été aussi bas lors des dix dernières années. Cette évolution s'explique par la reprise économique observée au deuxième semestre et par les mesures toujours déployées en 2021 pour amortir les retombées économiques de la pandémie.

Les clôtures de dossiers d'aide sociale en légère hausse

Si le nombre de dossiers clos a nettement reculé en 2020 en raison de la pandémie (2019: 50 900; 2020: 48 600), il a enregistré à nouveau une légère progression en 2021. Au total, 49 600 dossiers ont été clos en 2021, soit une augmentation de 1,9% par rapport à l'année précédente. Le nombre de dossiers clos en 2021 est cependant resté, avec celui de 2020, à son niveau le plus bas depuis 2013.

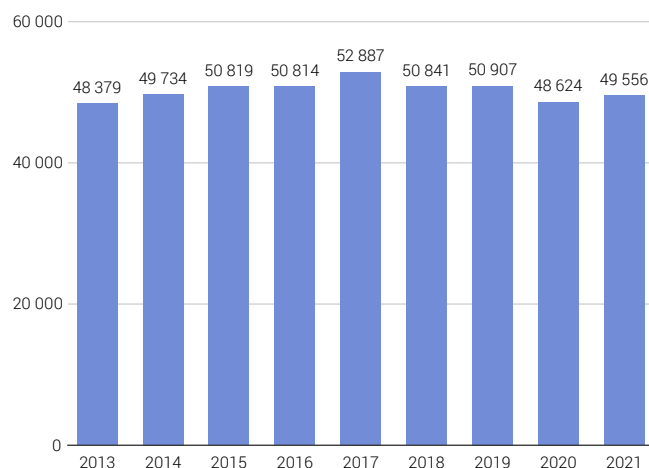
Les personnes percevant actuellement une aide sociale n'ont donc pas encore pu profiter de manière notable du redressement du marché du travail au deuxième semestre de 2021. C'est ce que reflètent également les durées d'octroi de l'aide sociale: la durée d'octroi moyenne s'est allongée de deux mois en 2021 et le nombre de dossiers présentant une durée d'octroi de plus d'une année est passé de 71,1% en 2020 à 73,2% en 2021. L'allongement de la durée d'octroi est perceptible avant tout chez les personnes soutenues par l'aide sociale depuis trois ans et plus.

Évolution positive sur le marché du travail et efficacité des mesures en amont toujours déployées

Les nombreuses mesures prises par la Confédération et les cantons pour amortir les retombées économiques de la pandémie limitent les répercussions de la pandémie sur l'aide sociale. Si le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a un peu augmenté en 2020, la bonne situation économique en 2021 ainsi que les mesures encore activées pour contrer les conséquences économiques de la pandémie ont entraîné une baisse des entrées à l'aide sociale et des effectifs de bénéficiaires.

Dossiers clos, de 2013 à 2021

G5



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2022

L'amélioration de la situation de l'emploi observée en 2021 déjà s'est traduite par une évolution positive du nombre de chômeurs et du taux du chômage depuis le milieu de l'année 2021². Les mesures déployées par la Confédération et les cantons et reconduites lors de la deuxième année de pandémie comprenaient entre autres une prolongation et un certain élargissement du droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, des indemnités journalières de l'assurance-chômage supplémentaires, les allocations de compensation des pertes de gain ainsi que les indemnités pour cas de rigueur et les aides pour assurer la liquidité des entreprises.

En février 2020, le nombre de salariés percevant des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail était de 5000 environ. Deux mois plus tard, il atteignait 1,36 million. Après avoir fortement reculé jusqu'au octobre 2020 (253 000 salariés), le nombre de salariés touchés par la réduction de l'horaire de travail s'est remis à augmenter pendant les deuxième et troisième vagues de COVID-19 pour atteindre un nouveau niveau record de 526 000 personnes en février 2021. Il a ensuite diminué de manière continue suite à la reprise économique et se situait en été 2022 à son niveau d'avant-pandémie³. Le nombre des indemnités journalières de l'assurance-chômage a augmenté à deux reprises pendant la pandémie: de 120 jours en mars 2020 et de 66 jours en mars 2021. Pour cette raison, presque personne n'est arrivé en fin de droits de mars à mai 2021 (ainsi qu'entre mars et juillet 2020)⁴. Cela pourrait expliquer le net recul, dans les années 2020 et 2021, du nombre de nouveaux dossiers dont la personne titulaire était arrivée en fin de droits avant d'entrer à l'aide sociale (2019: 10,9%; 2020: 6,3%; 2021: 7,8%).

Des prestations de l'allocation pour perte de gain COVID-19 ont été versées jusqu'à fin 2021 à près de 447 000 personnes (contre 245 000 personnes à fin 2020). Parmi celles-ci, il y avait 233 000 personnes touchant des allocations en cas de quarantaine, 189 000 indépendants ou cadres dirigeants employés par leur propre entreprise, directement ou indirectement concernés, ainsi que 21 000 personnes touchant des allocations pour la garde des enfants et 5000 personnes vulnérables n'étant pas en mesure d'effectuer leur activité professionnelle à domicile.⁵

L'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés

En 2021, le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse a progressé par rapport à l'année précédente (2021: 14 900, +35,2%)⁶, revenant ainsi à son niveau de 2019. Le recul observé en 2020 est essentiellement dû à la fermeture des frontières dans le contexte du coronavirus. Malgré la hausse des demandes d'asile, le nombre des personnes soutenues relevant du domaine de l'asile a continué de diminuer en 2021 (-12,3%), à l'instar de celui enregistré l'année précédente, et il atteint maintenant 30 300 personnes. Aussi le taux d'aide sociale dans le domaine de l'asile a baissé à 78,4% (2020: 83,2%). Le recul est probablement lié au fait que l'augmentation du nombre de demandes d'asile s'est

produite majoritairement à partir de la deuxième moitié de l'année. Dans la statistique de l'aide sociale concernant le domaine de l'asile, les demandeurs d'asile sont dénombrés après avoir été répartis dans les cantons après leur séjour dans les centres fédéraux pour requérants d'asile, ce qui intervient généralement dans un délai de 140 jours.

Dans le domaine des réfugiés, le taux d'aide sociale se monte à 82,1% et n'a que peu évolué depuis l'année précédente (2020: 84,2%). En revanche, le nombre de personnes soutenues a diminué de 19,8% et atteint maintenant 23 200 personnes. Cette évolution est liée, d'une part, à la baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale dans le domaine de l'asile au cours des années 2020 et 2021. D'autre part, de nombreuses personnes issues des cohortes importantes de demandeurs d'asile des années 2014 et 2015 ont été reconnues comme réfugiés et présentent des durées de séjour de cinq ans et plus. Comme les forfaits globaux de la Confédération n'ont plus cours pour ce groupe de personnes, ce dernier n'est plus relevé dans la statistique de l'aide sociale du domaine des réfugiés et il est considéré dans la statistique de l'aide sociale économique (voir ci-dessus). Ces «transferts statistiques» ont nettement contribué au recul du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés.

La statistique de l'aide sociale en bref

Fiche signalétique:

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/enquetes/shs.html>

Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources:

<https://www.aidesocialeasl.bfs.admin.ch/>

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Info.social@bfs.admin.ch, tél. +41 58 461 44 44
Rédaction:	Marc Dubach, OFS; Luzius von Gunten, OFS
Contenu:	Section Aide sociale, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	13 Sécurité sociale
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section PUB, Publications et design visuel
Graphiques:	section PUB, StatChart
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	767-2100

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

² Source: SECO, chômeurs et demandeurs d'emploi (www.amstat.ch)

³ Source: SECO, RHT (www.amstat.ch)

⁴ Source: SECO, bénéficiaires et arrivées en fin de droits (www.amstat.ch)

⁵ Source: OFAS, «APG en cas de mesures destinées à lutter contre le coronavirus» (www.bsv.admin.ch) → Assurances sociales → Allocations pour perte de gain (APG) → Informations de base & législation → Coronavirus perte de gain → Statistique

⁶ Source: SEM, Commentaire sur la statistique en matière d'asile 2021: www.sem.admin.ch → Publications & services → Statistiques → Statistique en matière d'asile → Archives dès 1994 → 2021